

# PLAN LOCAL D'URBANISME

## REVISION

Commune d'  
**HURIEL**



Date :

15 janvier 2019-18h30-20H30

Lieu :

Mairie d'HURIEL (03)

Objet :

Révision du PLU : Etat initial et enjeux

### 1. ETAIENT PRESENTS :

Environ 60 à 70 personnes étaient présentes.

### 2. DEROULEMENT DE LA REUNION :

#### 1<sup>ERE</sup> PARTIE DE LA REUNION :

Mr le Maire introduit la réunion et remercie les personnes présentes. Il rappelle que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la révision du PLU approuvé en 2007 et de la ZPPAUP. Ces révisions sont aujourd'hui nécessaires afin de rendre le PLU compatible avec le SCoT du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher approuvé en mars 2013 et aux nouvelles réglementations nationales, dont le Grenelle de l'Environnement et la loi LCAP sur le patrimoine.

Il est important que la commune se dote d'un Plan Local d'urbanisme (PLU) et d'un Plan de Valorisation de l'architecture et du Paysage (PVAP) et d'un plan de développement communal pour définir le cap des 10 à 15 prochaines années.

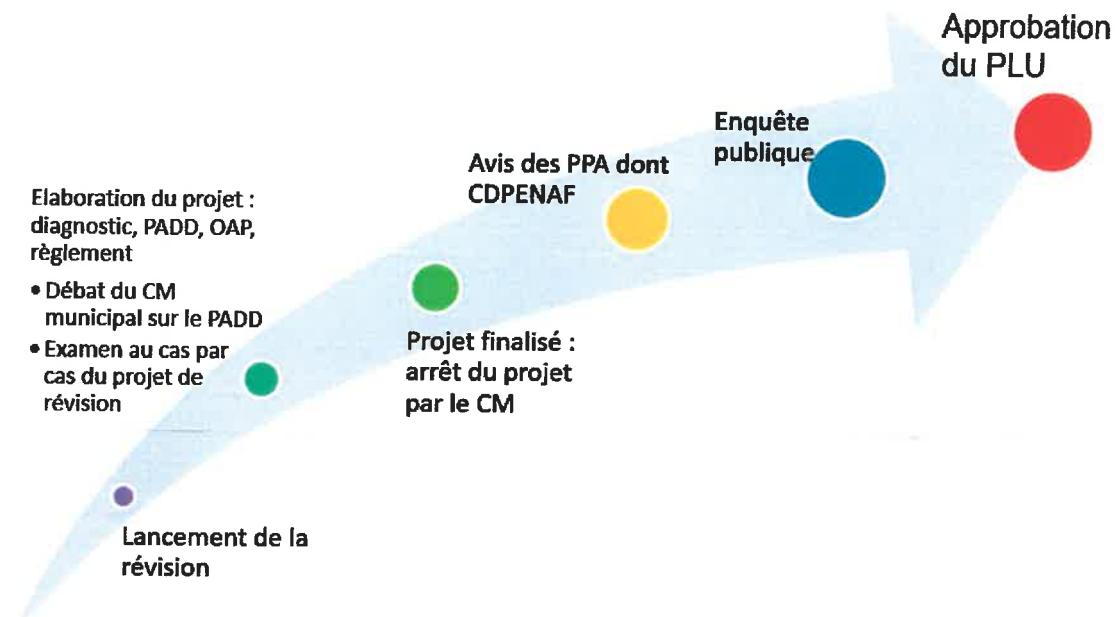
**La municipalité a fait le choix d'associer la population et l'ensemble des administrés à cette élaboration. Il s'agit dans un premier temps à partir des préoccupations des élus, citoyens, acteurs économiques, institutionnels, associatifs, d'établir un diagnostic partagé du territoire communal.**

**Ce diagnostic partagé est important car chaque participant pourra apporter son expertise d'usages, que ce soit sur l'habitat ou le cadre de vie, les espaces publics, l'environnement, l'économie, le tourisme, le patrimoine, les déplacements, l'agriculture...**

**Un registre de concertation est ouvert en mairie et permettra de collecter toutes les observations, suggestions.**

Environ la moitié des personnes présentes ont participé à la première réunion du 16 octobre 2018.

Mr Rocle du bureau d'études Aptitudes Aménagement en charge de l'élaboration du PLU et de la PVAP a rappelé les étapes et les éléments de procédure de la révision du PLU reprise dans le schéma ci-dessous :



Mr Rocle a rappelé que parallèlement à la révision du PLU, la commune a lancé la révision de sa ZPPAUP (Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager) devenu SPR (Site Patrimonial Remarquable). Il conviendra aussi de revoir le schéma directeur d'assainissement des eaux usées.

Le PLU est un document majeur pour le développement territorial local. En cela, il est essentiel de **mener un travail de concertation avec les habitants et l'ensemble des administrés**, afin de construire avec l'ensemble des acteurs locaux un projet de territoire communal à partir d'objectifs quantitatifs et qualitatifs partagés.

Le bureau d'études Aptitudes Aménagement, en charge de l'élaboration de la révision du PLU, a présenté un résumé de la réunion publique du 16 10 2018 qui a fait l'objet d'un compte rendu disponible en mairie. Il est important d'associer les acteurs d'un territoire, élus, personnes publiques, personnes ressources, citoyens, à la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLU.

Dans un second temps, le bureau d'études a présenté l'ordre du jour de la réunion. Il s'agissait de **poursuivre le travail engagé avec les 130 personnes présentes qui s'étaient divisés en une douzaine de groupes pour établir l'état des préoccupations et dynamiques propres à la commune**, et ce, afin de pouvoir construire un projet de territoire qui soit durable et adapté au mieux aux préoccupations et usages. Pour cela, il était essentiel que chacun des participants s'exprime au cours de la réunion dans un premier temps en petits groupes, puis en restitution collective, afin de faire émerger un maximum d'informations et de préoccupations.

Le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) sera ainsi issu de ce travail de concertation active. Il est pour cela essentiel de prendre en compte l'avis et le regard que portent les administrés, résidents, actifs, propriétaires... sur leur commune, en termes de points forts-points faibles. Ils deviennent ainsi des acteurs ou prescripteurs incontournables pour l'élaboration partagée du projet d'aménagement et développement durable.

La démarche participative d'élaboration du plan de développement s'échelonne en cinq étapes :



### ***Diagnostic partagé ouvert à l'ensemble des acteurs locaux***

#### **Cycle 1 / Mobiliser la connaissance préalable**

- Séminaire Elus n°1/ les préoccupations majeures (11 octobre 2018)
- Table ronde du DD n° 1 avec les personnes publiques associées (16 octobre 2018)
- Réunion publique n°1, le recueil des préoccupations et sensibilités préalables, y compris commerçants, artisans et autres entreprises (16 octobre 2018)
- Réunion spécifique avec les agriculteurs (16 octobre 2018)

#### **Cycle 2 / Se doter d'une ambition collective**

- Réunion publique n°2, la mise en œuvre d'un projet global de territoire (15 janvier 2019)

### ***Démarche limitée aux élus communaux et personnes publiques***

#### **Cycle 3 / Formuler un projet**

- Table ronde du DD n° 2 avec les personnes publiques associées, la mise en œuvre du PADD (15 Janvier 2019)
- Séminaire Elus n°2 finalisation du PADD (Mars 2019).

#### **Cycle 4 / Réaliser le dossier du nouveau PLU**

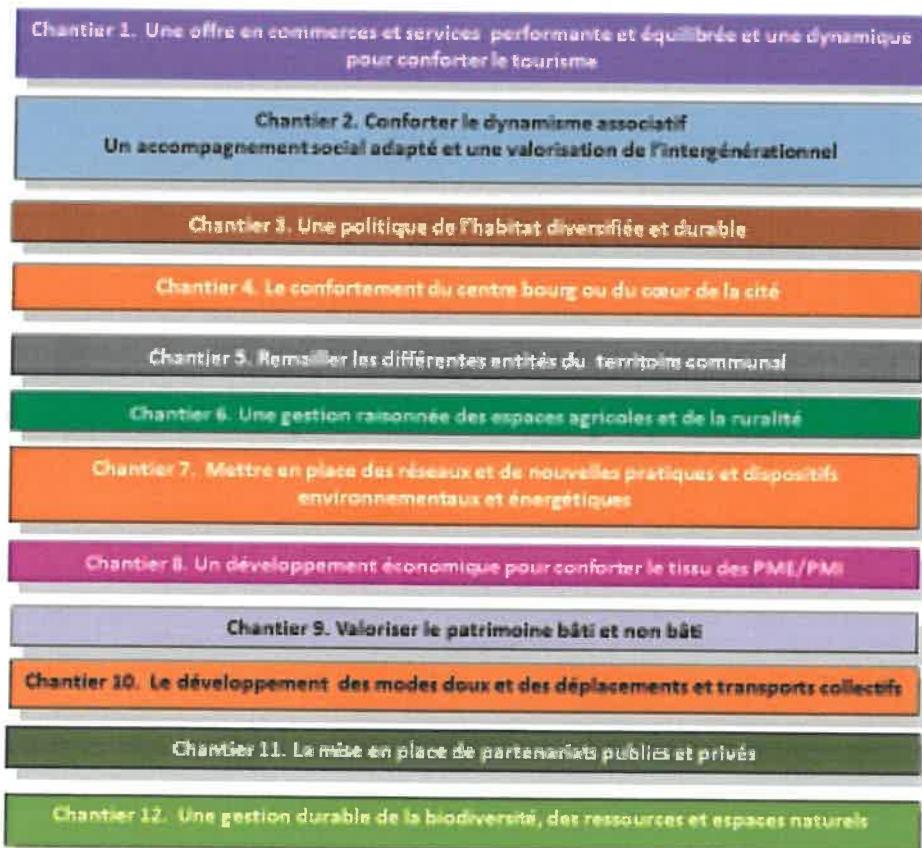
- Orientations d'aménagement
- Zonage et règlement
- Dossier d'arrêt de projet
- Consultation des services
- Enquête publique
- Approbation

## Le diagnostic préalable des élus communaux

Les préoccupations identifiées au préalable lors d'un séminaire élus qui s'est tenu le 11 septembre 2016 avec l'ensemble des conseillers municipaux ont ensuite été présentées :

<b>3 Renforcer la structure de commerces et services marchands</b>	19	19	18	19	15	4	<b>94</b>
<b>5 Accompagner le vieillissement</b>	16	18	16	10	17	11	<b>88</b>
<b>16 Accompagner l'enfance famille</b>	15	17	19	9	18	10	<b>88</b>
<b>2 Diversifier l'offre de logements pour tous les âges</b>	18	10	17	18	19	2	<b>84</b>
<b>4 Renforcer la structure des services et équipements publics</b>	11	16	10	17	16	6	<b>76</b>
<b>13 Transports collectifs</b>	8	15	11	12	13	13	<b>72</b>
<b>15 Liens sociaux, culturels, identité communale</b>	14	14	1	8	14	17	<b>68</b>
<b>6 Renforcer les fonctions du bourg, comme chef lieu</b>	12	2	13	14	11	12	<b>64</b>
<b>9 Agriculture</b>	10	9	12	6	9	16	<b>62</b>
<b>17 Réseaux et voiries</b>	7	13	9	13	1	18	<b>51</b>
<b>11 Tourisme, métiers d'art</b>	9	11	14	7	7	9	<b>57</b>
<b>8 Relations bourg et villages</b>	6	7	5	16	12	7	<b>53</b>
<b>1 Préserver et valorisation du patrimoine bâti et non bâti</b>	13	6	7	15	8	3	<b>52</b>
<b>12 Accompagnement du développement des entreprises</b>	17	5	15	4	4	5	<b>50</b>
<b>10 Environnement, cours d'eau et zones humides, haies, boisements</b>	5	12	2	5	10	15	<b>49</b>
<b>14 Intercommunalité</b>	2	3	3	2	6	19	<b>35</b>
<b>19 Partenariats publics privés</b>	4	1	8	3	3	14	<b>33</b>
<b>7 Favoriser les modes doux ou actifs</b>	1	4	6	11	5	1	<b>28</b>
<b>18 Energies</b>	3	8	4	1	2	8	<b>26</b>

A l'issue de ces premiers échanges et du diagnostic expert établi par le bureau d'études, il a été possible d'identifier 12 chantiers du plan de développement communal :



## **Groupes de travail autour des chantiers du développement durable communal**

Après cette présentation, le travail avec les participants a commencé. Le but était de dresser un état des lieux des enjeux de la commune, pour échanger autour de différentes thématiques ou chantiers.

Des fiches ont été distribuées aux différents groupes afin d'illustrer et de proposer un cadre de travail pour cette concertation active.

**Les 6 groupes composés de 5 à 10 personnes** ont pu durant 1h échanger librement puis restituer leurs analyses, en présentant une synthèse des points forts ou des points faibles, des objectifs à poursuivre ou des suggestions d'actions à entreprendre.

La synthèse de ces fiches et des échanges sont jointes en annexe.

Cette réunion avec les administrés a permis, d'une part, de recueillir de nombreuses informations sur les dynamiques communales, d'autre part, de sensibiliser les participants à la démarche PLU, en rappelant les dimensions réglementaires et de projet, et enfin d'engager un débat argumenté.

## **Synthèse de la réunion publique**

Monsieur le Maire a conclu la réunion publique.

Les points suivants ont été relevés :

- **Un registre en mairie est d'ores et déjà disponible** et le sera tout au long de la démarche du PLU.
- **Le cadre végétal du bourg et de ses abords est important.** La végétation y compris de résineux a envahi les abords du village et ferme les vues sur le village. Il y aurait lieu de créer des ouvertures et des vues de retrouver des espaces de vergers, de prairies et de vignes aux abords du village ;
- **L'offre de commerces, services, équipements est jugée globalement satisfaisante mais fragile car concurrencée par l'offre de l'agglomération.** Le regroupement des commerces, y compris du déplacement du supermarché vers le champ de foire permettrait d'accroître l'offre. La signalétique doit être améliorée.
- **La préservation du patrimoine historique est importante pour qu'Huriel puisse prétendre à devenir un village d'art de patrimoine reconnu ;**
- **La sensibilisation des entreprises et des particuliers** doit être renforcée.
- **L'équilibre entre le bourg et les hameaux devra être recherché.**
- **Les espaces agricoles doivent être préservés.**
- **Les associations créent un dynamisme à l'échelle communale.** Il manque une salle divisible.
- **L'habitat adapté pour le vieillissement** doit être mis en place ainsi que pour capter les jeunes ménages pour maintenir les effectifs scolaires.
- **Il y a un fort attachement à l'identité d'Huriel.**

**Cachet et signature de la mairie.**

**- 1 FEV. 2019**



## MAINTENIR L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

DEFI N°1

### CONTEXTE

HURIEL est, avec près de 2700 habitants un pôle intermédiaire, à l'intérieur du bassin de vie de Montluçon, qui bénéficie d'un cadre de vie attractif, notamment grâce à une structure d'équipements diversifiée et de qualité (collège, écoles, maison médicale, gymnase,...). Ainsi, alors que l'arrondissement de Montluçon a enregistré un net déclin démographique entre 1968 et 2015 (-25 548 hab/-18,3%), la commune d'**HURIEL** voyait dans le même temps sa population augmenter de **445 habitants (+19,9%)**. Malgré cette dynamique favorable, la population Huriéloise est vieillissante : la part des plus de 60 ans est passée de 23,8% en 1999 à 29,8% en 2015. Ce vieillissement est toutefois moins prononcé qu'à l'échelle de l'arrondissement (33,4%) et du département (32,9%).

En 2015, HURIEL compte au total 1435 logements dont 94% de maisons individuelles, 84,2% du parc est constitué de résidences principales (1208), proportion qui n'a jamais été aussi forte depuis 1968. **Sur la période 1968-2015, le rythme de croissance moyen des résidences principales est de 10/an.** Le nombre de ménages a ainsi progressé de 65,2% passant de 731 à 1208 ménages. Cette augmentation est notamment due à la baisse de la taille des ménages qui est passée de 3 en 1968 à 2,2 en 2015.

Le parc de logements est relativement récent : 54,4% du bâti de la commune est postérieur à 1971 dont 34,3% ont été construits sur la seule période 1971-1990.

**La vacance est élevée avec 11,8%.** En 2015, 169 logements sont déclarés vacants.

Les résidences principales sont pour la plupart (79,5%) occupées par leurs propriétaires. Le taux de logements locatifs et notamment de logements locatifs sociaux (5,5%) apparaît faible pour une commune de près de 2700 habitants et peut constituer un frein au renouvellement de la population.

L'urbanisation contemporaine des années 70 à nos jours a engendré un étalement urbain conséquent que ce soit autour du centre bourg mais aussi autour de nombreux hameaux (Beaumont, la Croze, Courtioux, les Barras, les Barchauds, les Farillats, Mandrant,...). Sur la seule période 2008-2018, près de 15ha de terrains ont été consommés pour seulement 93 nouveaux logements, soit une faible densité de 6,3 logt/ha. Ce type d'urbanisation ne peut être poursuivi au regard de son impact environnemental.

**1.1 STIMULER LA CROISSANCE ET LE RENOUVELLEMENT DÉMOGRAPHIQUE**

de Montluçon, qui bénéficie d'un cadre de vie attractif, notamment grâce à une structure d'équipements diversifiée et de qualité (collège, écoles, maison médicale, gymnase,...). Ainsi, alors que l'arrondissement de Montluçon a enregistré un net déclin démographique entre 1968 et 2015(-25 548 hab/-18,3%), la commune d'**HURIEL** voyait dans le même temps sa population augmenter de **445 habitants (+19,9%)**. Malgré cette dynamique favorable, la population Huriéloise est vieillissante : la part des plus de 60 ans est passée de 23,8% en 1999 à 29,8% en 2015. Ce vieillissement est toutefois moins prononcé qu'à l'échelle de l'arrondissement (33,4%) et du département (32,9%).

**1.2 DIVERSIFIER L'OFFRE DE LOGEMENTS ET OFFRIR LES CONDITIONS D'UN PARCOURS RÉSIDENTIEL DIVERSIFIÉ**

**1.3 GARANTIR UN DÉVELOPPEMENT COMMUNAL CENTRE SUR LE COEUR DE VILLAGE ET VALORISER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE**

## OBJECTIFS

### Chantier 2 Comforter le dynamisme associatif / Un accompagnement social adapté aux difficultés de chacun et une valorisation de l'intergénérationnel



#### 1.1 Stimuler la croissance et le renouvellement démographique

- **Conserver une évolution démographique positive** de l'ordre de +,05%/an correspondant à la moyenne de la période 1968-2015, soit une population estimée de 2890 habitants en 2030
- **Favoriser le renouvellement de la population** et notamment des classes d'âge les plus jeunes de manière à limiter le vieillissement de la population
- **Améliorer les transports vers Montluçon**
- **Valoriser l'image et la notoriété d'Huriel**
- **Favoriser la mise en place d'une structure d'accueil pour les personnes âgées**

#### ATOUTS OU POINTS FORTS

Nombre important de salles à disposition des associations

Diversité des secteurs associatifs,

Toutes les classes d'âge,

Toutes les activités sportives ou culturelles

Secteur social

Beaucoup d'associations diversifiées dans leurs activités

Tissu associatif très diversifié

Maison médicale

Présence de la gare et de trains

Restos du cœur et association famille

Portage des repas

Accueil périscolaire

Logements sociaux

#### FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Absence de structure d'accueil pour les personnes âgées dépendantes,

La structure de saint Martinien

Le bénévolat se fait plus rare

Actes d'incivilités (dégradations, vols, comportements...)

Emplacement point info tourisme

Regroupement d'associations

Manque d'éducateurs et de bénévoles

Accès difficile pour les personnes à mobilité réduite

Coordination des associations

Avoir des locaux adaptés aux besoins, salle des fêtes trop grande et non divisible, disponibilité dans le calendrier

Lieu d'affichage commun à toutes les associations y compris pour les villages et communes riveraines  
Associations peu connues de la population  
Relations compliquées entre les écoles et les associations pour d'éventuels projets  
Office du tourisme à remettre dans le centre bourg

#### Compléments réunion publique n°2

**Mise en place structure d'accueil pour personnes âgées à proximité de la maison médicale**

Regroupement des structures sportives autour du stade

Création d'un point de covoiturage

Aménagement des abords du stade (parking matérialisé) et toilettes publiques

Encourager la création d'une association écologique communale

Disposer d'une salle communale divisible en fonction des besoins

Retrouver le point tourisme

Utiliser le nouveau panneau pour annoncer les manifestations associatives et locales

Incivilités (vidéo surveillance)

Revoir la signalétique communale

#### LES OBSERVATIONS

#### LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

#### LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

Mise en place d'une structure d'accueil pour personnes âgées

Eviter le passage intensif des poids lourds avec le risque d'ouverture de la carrière à Archignat

Installer un système de surveillance des locaux communaux

Services pour aller chercher les personnes chez elles en minibus

Faire connaître les horaires des trains

Améliorer les dessertes en transports collectifs, notamment vers Montluçon ou se déplacer dans les villages

Développer l'aide aux devoirs, écoles et collège

Conservier les commerces

Donner aux nouveaux arrivants un livret d'accueil

Fédérer les personnes, les initiatives...



**1.2 Diversifier l'offre de logements et offrir les conditions d'un parcours résidentiel diversifié**

**ATOUTS OU POINTS FORTS**

Prix compétitifs des terrains et maisons  
Qualité de vie  
Offre diversifiée de logements, bourg, villages, campagne  
Fiscalité intéressante

→ Respecter un rythme de construction de logements en adéquation avec l'objectif de croissance annuelle de 0,5% de la population, soit un gain de 200 résidents environ et une moyenne de 8 à 9 logements par an, équivalente à celle constatée lors des 10 dernières années,

→ Respecter globalement une densité de 12 logements/ha

→ Produire une offre adaptée en habitat, accession à la propriété ou en locatif, dont l'accueil de jeunes ménages avec enfants et l'accompagnement du vieillissement :

↳ Créer une offre locative sous la forme de logements de taille petite et moyenne (T2/T3) pour accompagner le vieillissement ou accueillir de jeunes ménages avec ou sans enfants (T3 et T4);

↳ Utiliser le foncier de manière raisonnée en priorisant la production de logements neufs autour du centre bourg et ciblées autour des hameaux :

**Maintenir l'attractivité résidentielle**

**FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES**

Zone de distance entre les maisons avec des terrasses privatives  
Parties constructibles et zone agricole  
Pas de possibilité d'implanter un chalet de jardin  
Vis-à-vis entre habitation  
Limites vis-à-vis  
Définir un contrôle des constructions, clôtures...  
Manque de logements sociaux  
Population âgée  
Vétusté du bâti  
Vacances des logements  
La ZPPAUP contraint les aménagements  
Pas de petits logements T1 et T2, voir T3  
Difficultés de déplacements pour les familles à revenus modestes  
Pas d'habitat adapté au vieillissement

**LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE**

Accompagner le vieillissement de la population  
Inciter les propriétaires à louer ou vendre les logements vacants  
Travail sur les financements et aides à mobiliser pour l'habitat, dont OPAH...  
Plafonner l'augmentation de la population  
Diversifier l'offre de logements, jeunes ménages, personnes âgées  
Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables

**LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE**

Logements sociaux à proposer et près des commerces  
Maison de retraite et logements adaptés au vieillissement  
Aides à domicile

**LES OBSERVATIONS / Compléments réunion publique n°2**

Prioriser la réhabilitation de l'habitat ancien du bourg  
Réduire la vacance des logements, établir une carte  
Rechercher des partenariats, bailleurs, réhabilitation  
Pour la construction neuve, favoriser le remplissage des dents creuses  
Etude des besoins de logements sur le long terme  
Aménager des éco quartiers dans le bourg ou des éco hameaux  
Tendre vers des constructions passives

## Chantier 4 Le confortement du centre bourg ou du cœur de la cité

**1.3 Garantir un développement communal centré sur le cœur du village et valoriser la qualité du cadre de vie**



### Chantier 5. Remailler les différentes entités du territoire communal

#### ATOUTS OU POINTS FORTS

- Patrimoine mis en valeur
- Jardins agréables
- Maison médicale
- Présence d'une supérette
- Construction de la maison de santé
- Rénhabilitation de la rue Jean de Brosse
- Déménagement de la presse sur la place de la Toque
- Jardin d'inspiration médiévale
- Présence de l'hôtel et rénovation de sa façade

→ Recentrer le développement urbain du cœur de village  
afin de favoriser :

- La fréquentation du cœur de bourg par ses habitants et donc son animation,
- L'attractivité des équipements et services.
- Les déplacements doux,
- **Créer des continuités modes doux, collège et stade et les franges de l'écomarché, l'église, la tour de la Toque**

→ Assurer le maintien et le développement des équipements publics et services nécessaires à l'attractivité résidentielle (enseignement, santé, **poste**, sports, loisirs) ;

→ Redéployer des possibilités d'implantation de services de proximité dans le cœur de cité ;

→ Poursuivre le développement des cheminement doux entre le centre bourg, les pôles d'équipement, d'habitat, et les chemins de promenade, **le collège** ;

→ Encadrer l'urbanisation des différents hameaux (Beaumont, Courtioux, la Croze, les Barras, les Barchauds,

#### FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

- Beaucoup d'habitats vacantes
- Manque de places de stationnement
- Manque de diversité des commerces et de la restauration
- Manque de signalétique et de publicité pour les commerçants
- Sens de circulation souvent incompris et ne favorisant pas l'accès aux commerces
- Manque de transports collectifs dans la commune (navette)
- Manque d'activités pour les jeunes
- Sens de circulation et places de stationnement
- Garages à vélos inexistants
- Marché forain peu fréquenté
- Facade de la mairie
- Place de la mairie (aménagements prochains)
- Pas de restaurant sur la place de la mairie

#### LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

- Accessibilité et aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Attirer de nouveaux habitants dans le bourg multi générationnel, éco quartier
- Inverser les sens de circulation pour mieux accéder aux commerces
- Créer un café associatif
- Valoriser la place ce la toque en favorisant les accès
- Aider les propriétaires à remettre en état les façades des bâtiments du bourg

#### LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

- Dynamisme communal à renforcer
- Marché couvert
- Créer un circuit touristique avec une signalisation appropriée pour faire découvrir les ruelles et alentours de l'église et du prieuré
- Créer un lien plus fort entre l'église et le bourg

#### LES OBSERVATIONS

- Conforter les équipements existants, les commerces et services en les regroupant
- Renforcement de l'offre de restauration, notamment autour de la **place de la mairie réaménagée**

## Maintenir l'attraktivité résidentielle

## METTRE EN VALEUR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

DEFI N°2

### CONTEXTE

#### 2.1 CONFORTER LES ACTIVITES COMMERCIALES ET LES SERVICES

Le tissu d'entreprises locales est assez faible au regard de la taille de la commune et offre peu d'emploi salariés : 196 pour une population active de 1190 personnes. Le ratio actifs/emploi est donc faible, seulement 16,4%. Ainsi 82% des actifs travaillent à l'extérieur d'Hurieil.

En effet les entreprises communales sont de petites structures : 71,8% d'entre elles n'ont pas salariés. Ainsi sur les 196 emplois salariés présents sur la commune, 121 proviennent du secteur public (collège, écoles, mairie, communauté de communes, gendarmerie,...).

Les quelques entreprises communales sont notamment regroupées au niveau de la petite zone artisanale (zone communautaire) des Richardards située à l'entrée Sud du centre bourg. Cette zone est occupée à 100% et ne permet pas à court d'accueillir de nouveaux artisans.

Concernant l'activité agricole, si le nombre d'exploitation a diminué, 14 exploitations professionnelles en 2010 (contre 24 en 1988) avec seulement 2 emplois salariés, elle reste très présente sur le territoire communal. Selon le RPG (Recensement Parcellaire Graphique) de 2015, elle concerne 2 254 ha soit près des 2/3 du territoire communal. La SAU moyenne de ces 14 exploitations est de 118,3ha contre 71,9 en 1988.

L'activité agricole est essentiellement tournée vers l'élevage bovin viande. Ainsi, sur HURIEL 83% des terres agricoles sont des prairies. Alors que la vigne couvrait 1200ha de terres au XIXème siècle et constituaient la principale richesse de la commune, il ne reste aujourd'hui plus qu'un viticulteur sur la commune au lieu-dit « les Barchauds ».

Enfin, Hurieil offre des activités de loisirs et de tourisme de qualité, valorisées avec l'aide des associations communales. Parmi ces attraits touristiques de la commune le patrimoine architectural et historique occupent une place primordiale : donjon et musée de la Toque, église Saint Notre Dame. En outre, plusieurs artisans d'art sont implantés dans le centre médiéval et participent à sa mise en valeur. La campagne Hurieiloise offre aussi un cadre propice à la randonnée avec notamment le chemin des Maîtres Sonneur. Concernant l'hébergement touristique, la commune dispose d'une offre diversifiée permettant de satisfaire au plus grand nombre : 9 chambres d'hôtes, 5 gîtes, un camping, un hôtel.

#### 2.2 ASSURER LA PERENNITE ET LE DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ AGRICOLE

#### 2.3 FAVORISER LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE PME/PMI ET L'ARTISANAT

#### 2.4 ACCROIRE LES POTENTIELS DE LOISIRS ET DE TOURISME PATRIMONIAL ET VERT

## OBJECTIFS

Chantier 1 Une offre en commerces et services performante et équilibrée et une dynamique pour conforter le tourisme et les métiers d'art ou le tourisme vert

EL 03  
(2019)

### ATOUTS OU POINTS FORTS

Une supérette en centre bourg et sa station services

Les gens se retrouvent pour plus de convivialités

Village magnifique

Beaucoup de commerces repris

La création de nouveaux magasins

Les monuments, tour de la Toque, église pour attirer le tourisme, les vieilles rues....

Bonne boucherie charcuterie

Ostéopathie

La Toque et l'église

Le nombre d'associations

Gendarmerie et poste

Gîtes, hôtel, garage

- Assurer le maintien de l'offre commerciale et de services par le regroupement et en favorisant la diversité et la continuité des linaires commerçants notamment au niveau de la Grand Rue, place du monument aux morts, place de la mairie, place du champ de foire,
- Développer et maintenir les services, dont les activités de santé avec l'aménagement du pôle de santé et le suivi des autres activités diffuses,
- Maintenir et développer les équipements et services, dont ceux liés à la petite enfance (maison des assistantes maternelles, garderie..) pouvant favoriser l'arrivée de jeunes ménages ou liés à l'accompagnement du vieillissement de la population,



### 2.1 Conforter les activités commerciales et les services

### FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

Revoir le plan de circulation pour l'avenue de la Toque

Aucun dynamisme au centre bourg

Manque d'éclairage le soir

Manque une maison de retraite

La supérette éloignée du cœur de village

Poste pas assez ouverte

Fuite des consommateurs

Problèmes de stationnement et de circulation

Offre en restaurants limitée

Bar traditionnel manquant

Rues très sales et mal entretenuées

Vieilles maisons mal entretenues, quelques ruines en centre bourg

Marché forain peu attractif, manque de marchands

Absence de restaurant gastronomique

Manque de liaisons de transports collectifs vers Montluçon

Difficultés d'accès au bourg

Manque de produits locaux ou du terroir

**Signalétique défaillante dont entreprises**

### LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

Nécessité d'une deuxième boulangerie

Favoriser l'entrée du bourg par l'avenue de la Toque

Développer la culture

Valoriser le patrimoine existant

Ramener l'office du tourisme au centre bourg

Raser la mairie ou la réhabiliter

- Maintenir et développer les équipements et services, dont ceux liés à la petite enfance (maison des assistantes maternelles, garderie..) pouvant favoriser l'arrivée de jeunes ménages ou liés à l'accompagnement du vieillissement de la population,
- Accès écomarché dangereux par le tourne à gauche, problème de la vitesse
- Garder les vitrines de qualité dans le bourg
- Transférer le supermarché dans le bourg car trop éloigné et ne fonctionne pas en synergie avec les autres commerces pour avoir une masse critique
- Transférer le garage automobile vers la station service
- Améliorer les modes doux
- Préserver l'huilerie
- Maintenir l'offre de commerces avec une signalétique mieux adaptée

### LES OBSERVATIONS

METTRE EN VALEUR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

## Chantier 8 Un développement économique pour conforter le tissu des TPE / PME / PMI

### 2.2 Favoriser le développement économique (PME/PMI et l'artisanat)



Chantier 11. La mise en place de partenariats publics et privés

#### ATOUTS OU POINTS FORTS

#### FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

- Développer une offre foncière pour permettre une extension (2ha de besoins estimés) de la ZA des Richardes,
- Permettre le développement in situ des activités économiques existantes,
- Réfléchir au développement d'une offre locative en atelier relais, pour les filières artisanales ou des TPE/PME/PMI,
- Concilier l'activité de la carrière du Champ Pointu et activités riveraines (terres agricoles, habitations...)
- Valoriser la présence de la fibre optique sur la commune

#### METTRE EN VALEUR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

DEFI N°2

#### LES OBSERVATIONS

- La zone de la Chapelade offre des disponibilités mais qui ne conviennent pas aux entreprises d'Huriel
- Il est nécessaire de disposer de l'ordre de 2 ha sur la zone des Richardes

#### LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

#### LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

- Agrandir la zone artisanale
- Développer l'accueil d'entreprises

## OBJECTIFS

### 2.3 Assurer la pérennité et le développement de l'activité agricole



Chantier 6. Une gestion raisonnée des espaces agricoles et de la ruralité

#### ATOUTS OU POINTS FORTS

#### FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

→ **Préserver le foncier agricole :** limiter la consommation des terres agricoles par l'urbanisation et stopper le mitage qui a concerné de nombreux secteurs de la commune (Beaumont, Courtieux, la Croze, Mandrant, Les Barchauds, les Farillats, la Croix...)

→ **Prendre en compte les contraintes des exploitations** (périmètre de réciprocité, périème d'épandage...) et notamment vis-à-vis des exploitations proches des zones résidentielles

→ **Anticiper les besoins des exploitations :** développement/délocalisation des exploitations existantes, accueil de nouvelles exploitations...

→ **Permettre la diversification agricole :** agriculture, vente à la ferme, développement d'énergie renouvelable....

→ **Concilier évolution des pratiques agricoles et préservation du bocage bourbonnais**

#### LES OBSERVATIONS

- **Préservation des exploitations agricoles et des filières**
- **Diversité des types de production, élevage bovin et ovins, culture, vignes**
- **Maintenir des périèmes de réciprocité à proximité des exploitations**
- **Préserver les potentiels agricoles**
- **Favoriser les circuits courts et la vente (point de vente partagée dans les commerces du bourg)**

METTRE EN VALEUR ET DEVELOPPER L'ECONOMIE DE LA COMMUNE

**Chantier 1. Une offre en commerces et services performante et équilibrée et une dynamique pour conforter le tourisme et les métiers d'art**



**ATOUTS OU POINTS FORTS**

Une supérette en centre bourg et sa station services  
Les gens se retrouvent pour plus de convivialités  
Village magnifique

Beaucoup de commerces repris

La création de nouveaux magasins

Les monuments, tour de la Toque, église pour attirer le tourisme, les vieilles rues...

Bonne boucherie charcuterie

Ostéopathe

La Toque et l'église

Le nombre d'associations

Gendarmerie et poste

Gîtes, hôtel, garage

Restauration, l'hébergement

→ Favoriser les synergies avec les activités des métiers d'art, des circuits courts et celles liées au tourisme vert ou patrimonial, dont la restauration, l'hébergement

→ Valoriser le patrimoine historique et la cité médiévale (cf. objectif 3.1)

→ Préserver et entretenir les chemins de randonnées

→ Repositionner le point info tourisme dans le centre historique

→ Accroître l'image perçue de la commune et de son patrimoine

**FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES**

Revoir le plan de circulation pour l'avenue de la Toque

Aucun dynamisme au centre bourg

Manque d'éclairage le soir

Manque une maison de retraite

La supérette éloignée du cœur de village

Poste pas assez ouverte

Fuite des consommateurs

Problèmes de stationnement et de circulation

Offre en restaurants limitée

Bar traditionnel manquant

Rues très sales et mal entretenues

Vieilles maisons mal entretenues, quelques ruines en centre bourg

Marché forain peu attractif, manque des marchands

Absence de restaurant gastronomique

Montluçon

Dificultés d'accès au bourg

Manque de produits locaux ou du terroir

**LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE**

Nécessité d'une deuxième boulangerie

Favoriser l'entrée du bourg par l'avenue de la Toque

Développer la culture

Valoriser le patrimoine existant

Ramener l'office du tourisme au centre bourg

Raser la mairie ou la réhabiliter

**LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE**

Réaliser une maison de retraite ou des logements adaptés pour les anciens  
Améliorer la signalétique des commerces  
Création d'une voie en sens unique pour desservir la future maison de santé et passer dans le bourg  
Mettre la grand-rue dans le même sens de la gendarmerie  
Faire revenir le supermarché dans le bourg  
Prévoir une salle pour les ainés  
Maintien de la poste et de la gendarmerie  
Agrandir la zone artisanale  
Prévoir un parking hors les murs  
Développer l'accueil d'entreprises

**LES OBSERVATIONS**

- Transférer le supermarché dans le bourg car trop éloigné et ne fonctionne pas en synergie avec les autres commerces pour avoir une masse critique
- Transférer le garage automobile vers la station service
- Améliorer les modes doux

## PRESERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL

### CONTEXTE

**Les paysages communaux sont contrastés et caractérisés par la présence de trois entités paysagères bien définies : les secteurs bocagers ruraux dominants qui offrent des vues lointaines sur la vallée du Cher et l'agglomération Montluçonnaise, les fonds de vallons, l'urbanisation du bourg et celle très diffuse des différents hameaux. La commune possède un patrimoine bâti remarquable.** L'héritage historique reste présent à Huriel dans la forme du bourg et ses ruelles, les alignements bâties, les éléments de façades ou ornements où le passé moyenâgeux perdure. Une partie du patrimoine bâti s'est maintenu et fait l'objet de mesures de conservation et de préservation, dont la ZPPAUP qui sera transformé en Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (PVAP). Les projets de réaménagement des espaces publics s'inscrivent dans la volonté de la commune de valoriser le patrimoine et de mettre en valeur le cœur de cité.

La commune ne recense pas de milieu naturel remarquable : aucune zone de protection n'est recensée. Elle possède cependant un patrimoine naturel intéressant, avec la présence de boisements divers, de haies et de bosquets, et cours d'eau (la Magieure et ses affluents). La localisation de la commune d'Huriel à proximité de la vallée du Cher induit un rôle spécifique de corridor diffus. Le territoire communal se caractérise en effet comme un espace au potentiel écologique faible et fragmenté mais qui doit permettre une connectivité entre les réservoirs de biodiversité ou corridors diffus favorables aux déplacements des espèces, dont la vallée du Cher. La rivière Magieure présente un mauvais état écologique compte tenu de nombreux obstacles à l'écoulement naturel (biefs, seuils...) et à une qualité de l'eau médiocre.

Les risques et nuisances sont faibles sur la commune. Le risque inondation est insignifiant, le risque mouvement de terrain est en aléa faible. Les nuisances sonores sont limitées : la RD 943 est classée en voie bruyante de catégorie 3 mais ne concerne que l'extrémité Nord Est de la commune et la voie ferrée est peu fréquentée.

Concernant les déplacements, la voiture particulière reste le mode de transport le plus largement utilisé. Ainsi, 92.2% des ménages disposent d'une automobile dont 53.9% ont deux voitures ou plus.

### 3.1 VALORISER LE PATRIMOINE HISTORIQUE ET LA CITE CLOSE ET DE L'ENSEMBLE PRIEURAL

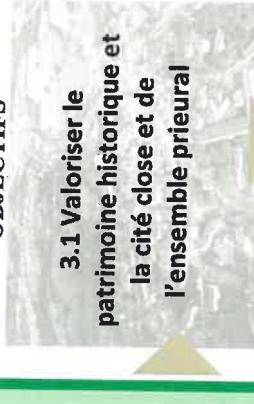
### 3.2 PRESERVER LES PAYSAGES TYPIQUES DU BOURBONNAIS ET DE LA COMMUNE

### 3.4 PRESERVER LA TRAME VERTE ET BLEUE ET LES CONTINUITES ECOLOGIQUES

### 3.3 REPENSER L'URBANISME DANS UNE PERSPECTIVE DE MOINDRE EMPREINTE ECOLOGIQUE

**Chantier 9. Valoriser le patrimoine bâti et non bâti****OBJECTIFS**

**3.1 Valoriser le patrimoine historique et la cité close et de l'ensemble prieural**



- **Améliorer les entrées de village notamment Sud (ZA des Richardes) et Ouest (zone commerciale)**
- **Poursuivre l'embellissement des espaces publics et conserver les coupures vertes associées aux abords de la mairie et du dorion de la Toque...**
- **Poursuivre la valorisation des éléments majeurs du patrimoine et plus globalement du centre historique (initiation au ravalement des façades, respect des prescriptions architecturales du SPR, traitement de l'interface espace public/espace privé...)**
- **Préserver et valoriser les autres éléments de patrimoine (pont roman de Courtroux, chapelle de Beaumont, demeures de Salles, de Fleurie...)**

**ATOUTS OU POINTS FORTS**

- Des monuments historiques, tour de la toque et église, pont de Courtiaux
- Des maisons de bourgs qui témoignent du passé
- Belle église,
- Les métiers d'art
- Présence de chemins de randonnée
- Patrimoine mis en valeur
- Jardins agréables
- Réhabilitation de la rue Jean de Brossé
- Jardin d'inspiration médiévale
- Présence de l'hôtel et rénovation de sa façade

**FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES**

- La Toque salle peu utilisée, travaux de restauration nécessaires, dont menuiseries
- Présenter les résultats des fouilles archéologiques en cours
- Eglise restauration à poursuivre,
- Maisons du bourg non mise en valeur, maisons fermées ou vacantes
- Place de l'office du tourisme
- Patrimoine du vignoble qui n'est pas mis en valeur
- Entrées du bourg pas mise en valeur
- Propriété des bâtiments publics
- Présence de maisons en ruine
- Traitements des sols dans les villages
- Beaucoup d'habitations vacantes
- Manque de places de stationnement
- Manque de signalétique et de publicité pour les commerçants
- Sens de circulation souvent incompris et ne favorisant pas l'accès aux commerces
- Sens de circulation et places de stationnement
- Façade de la mairie
- Place de la mairie (aménagements prochains)

**LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE**

- Mettre en valeur ses pourtours, dont les belles maisons et jardins Le tourisme Accessibilité et aménagements pour les personnes à mobilité réduite
- Attirer de nouveaux habitants dans le bourg multi générationnel, éco quartier
- Inverser les sens de circulation pour mieux accéder aux commerces
- Créer un café associatif
- Valoriser la place ce la toque en favorisant les accès
- Aider les propriétaires à remettre en état les façades des bâtiments du bourg
- Travail sur les financements et aides à mobiliser pour l'habitat, dont OPAH...
- Favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables
- Favoriser l'entrée du bourg par l'avenue de la Toque
- Développer la culture
- Valoriser le patrimoine existant

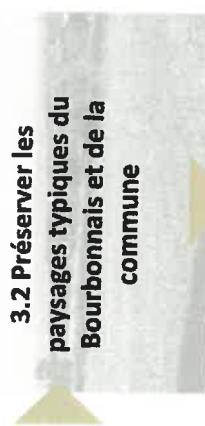
**LES OBSERVATIONS**

- Mise en valeur du patrimoine prestigieux ou plus ordinaire
- Faire respecter les règles de la ZPPAUP
- Entrées du bourg à valoriser et promouvoir l'image de village d'art et d'histoire / Signalétique à revoir
- Créer un circuit touristique avec une signalisation appropriée pour faire découvrir les ruelles et alentours de l'église et du prieuré
- Mise en valeur des chemins et circuits touristiques
- Créer un lien plus fort entre l'église et le bourg / Mettre en valeur le patrimoine viticole
- Avoir une salle d'exposition
- Mobiliser plus d'aides pour la restauration ou réhabilitation du patrimoine bâti (SPR, OPAH...)
- Réfléchir au développement du bourg et sa relation au patrimoine ancien et historique

**VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL PRESERVER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET**

### ATOUTS OU POINTS FORTS

**3.2 Préserver les paysages typiques du Bourbonnais et de la commune**



- Préserver la trame bocagère encore bien présente sur la commune et vecteur de l'image du bourbonnais
- Protéger la silhouette Nord du bourg et la vallée de la Magieure non impactée par l'urbanisation contemporaine et qui renvoie une image positive d'Huriel
- Stopper le mitage du territoire rural et limiter le développement des hameaux dont l'urbanisation contemporaine tend à banaliser les paysages
- Préserver les caractéristiques architecturales du bourbonnais
- Conserver les points de vue sur la vallée du Cher et l'agglomération Montluçonnaise

### FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

- Beaucoup de résineux et de haies de thuyas
- Planter des feuillus
- Eviter les menuiseries PVC blanc dans le bourg
- Sensibiliser les professionnels dans le respect du patrimoine historique
- Manque de conseils dans la restauration du patrimoine ancien
- Préserver le patrimoine ancien et historique

### LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

- Donner à Huriel l'image d'un village touristique, village d'art et d'histoire**
- Planter des arbres et de la végétation locale, feuillus, vergers, vigne...
- Limiter les constructions
- Améliorer les vues sur le bourg

### LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

- Délimiter les terrains constructibles**
- Stopper le mitage
- Favoriser la rénovation du bâti dans les hameaux
- Respecter les recommandations de l'Architecte des bâtiments de France et de la future Aire de Valorisation de l'Architecture et du Paysage

### LES OBSERVATIONS

- Faire disparaître les « verrières » proche de l'avenue de la Toque
- Valoriser l'écrin de verdure autour du bourg
- Valoriser les vues, dont celle de la route d'Archignat
- Améliorer les vues sur la route de la Chapelaude
- Préserver les hameaux et les deux monuments historiques de l'église et la tour de la Toque
- Sensibiliser les entreprises et les habitants à la restauration du patrimoine

**PRESENTER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL**

Chantier 12. Une gestion durable de la biodiversité, des ressources et espaces naturels

OBJECTIFS

**3.3 Préserver la trame verte et bleue et les continuités écologiques**

- Améliorer la qualité de l'eau de la Magieure (impact des ANC) ainsi que son fonctionnement écologique
- Préserver la ripisyle de la Magieure et les divers bosquets de la frange Est de la commune comme secteurs de circulation de la faune

- Préserver la trame bocagère élément majeur de la biodiversité (refuge, gardemanger, couloir de circulation de la faune...)

- Limiter l'étalement urbain et le mitage qui réduisent les espaces de circulation de la faune : maintenir des coupures vertes entre les secteurs urbanisés

**PRESENTER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL**

DEFI N°3

ATOUTS OU POINTS FORTS

FAIBLESSES OU POINTS FAIBLES

LES OBJECTIFS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS A ATTEINDRE

LES ORIENTATIONS ET ACTIONS A CONDUIRE

LES OBSERVATIONS

- Protection de la Magieure et de ses affluents
- Protéger les bords des rivières
- Préservation des bouchures ou haies
- Préserver les espaces agricoles, prairies, cultures, vignes
- Limiter l'emprise de la carrière et ses nuisances

## Chantier 10. Le développement des modes doux et déplacements et transports collectifs

### 3.4 Repenser l'urbanisme dans une perspective de moindre empreinte écologique

#### ATOUTS OU POINTS FORTS

- Garder la sécurité et la tranquillité du bourg et des villages
- Maison de santé
- Supérette
- La gare d'Huriel
- Aller retour Montluçon Huriel en bus
- Service de transport à la demande du Pays d'Huriel
- Bonnes relations de voisinage proches, solidarité, entraide
- Transports scolaires
- Soutien de la commune

- Prévoir un développement résidentiel et économique économe en espace en lien avec les besoins: limiter la consommation de foncier « neuf » à l'horizon 2030 :
  - 15ha pour l'habitat
  - 2ha pour l'économie (extension de la ZA des Richardes)
- Recentre l'urbanisation au plus près du centre bourg
- Maîtriser les besoins en déplacements et favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture particulière (TC, covoiturage, cheminement doux...)
- Prévenir les risques (canalisation de gaz) et les nuisances sonores (RD 943, voie ferrée, carrière)
- Limiter les pollutions diffuses notamment liées à la multiplication des ANC

- Limiter l'imperméabilisation des sols et revoir la gestion des eaux pluviales ;
- Favoriser le recours aux énergies renouvelables et maîtriser les besoins en énergie (une plus forte densité du bâti limite les déperditions énergétiques) ;

#### LES OBSERVATIONS

- Habitat en basse consommation
- Dispositif de rétention des eaux pluviales
- Réduire la consommation en énergie
- Desserter en gaz de ville
- Valoriser les déchets

## PRESENTER L'ENVIRONNEMENT RURAL ET VALORISER LE PATRIMOINE COMMUNAL